

Certification de Gestalt-thérapeute

Consignes pour l'article : Écrit Professionnel de 3^e cycle

Que chacun s'assure d'avoir la version à jour de ces informations
auprès de l'EPG. (dernière version février 2023)

Préambule

Dans le cursus de 3^e cycle, l'**écrit professionnel** doit être réalisé et soutenu :

- Lorsque vous avez suffisamment avancé dans votre **expérience professionnelle** pour pouvoir en faire part, ce qui doit se produire après avoir totalisé les 500 heures de pratique nécessaires pour être certifié, ou sinon peu avant,
- De préférence tant que vous êtes encore **actif en formation**,
- Dans le temps maximum alloué pour la réalisation du troisième cycle : c'est à dire **6 ans** au maximum après son démarrage (pour ceux qui l'ont démarré à partir de 2014).

Le jury est composé au minimum de trois membres :

- Un **lecteur gestaltiste**, indépendant de l'EPG, qui a autorisé la présentation de l'écrit en soutenance,
- Un membre **universitaire extérieur**, indépendant de l'EPG,
- Un membre interne, **Gestalt-thérapeute** membre de l'équipe pédagogique de l'EPG.

Selon le nombre d'écrits professionnels, ce jury peut être doublé d'un second de la même composition.
12 écrits professionnels maximum pourront être soutenus dans la journée.

La validation par ce jury de l'**écrit professionnel et de sa présentation**
est une des conditions de délivrance du Certificat de Gestalt-Thérapeute.

Étapes

1. Présenter en une page maximum un **thème et sa problématisation**.
 - Pour ce faire, se reporter à la "**FICHE 1 : Présenter une problématique**"
 - **Adresser ce document à Armelle CHOTARD FRESNAIS** (acfresnais@free.fr) qui se prononcera sur sa pertinence **et mettre en copie Bénédicte LEVRAT** (benedicte.levrat@epg-gestalt.fr).
2. **Élaborer** l'écrit professionnel en respectant les règles et les critères ci-dessous.
3. **Envoyer votre écrit** à l'EPG (benedicte.levrat@epg-gestalt.fr), au plus tard 6 mois avant la date de soutenance devant le jury (juin et décembre de chaque année) :
 - l'écrit professionnel en format Word
 - la "**FICHE 2 : MEMENTO - Les critères à vérifier**" en format Word
 - Une **photo** à jour
 - Un **CV** (2 pages maximum) donnant le parcours professionnel et personnel avec
 - la formation initiale et les formations complémentaires
 - l'activité professionnelle antérieure et/ou simultanée à la Gestalt-Thérapie



- les détails de l'activité professionnelle de la Gestalt-Thérapie (forme, spécialisation éventuelle, contexte, statut, rythme)
- le parcours thérapeutique (volumes, dates, modalités et approches)
- les supervisions suivies (volumes, dates, modalités)

4. **L'écrit est envoyé, par ordre de date de réception**, à un « lecteur final » choisi par l'EPG, membre du jury qui, **après lecture**, peut soit :

- donner son aval pour la soutenance devant le jury
- demander des modifications/compléments avant cet aval
- refuser ou différer son aval pour la soutenance

Le « lecteur final » envoie les écrits qu'il a acceptés à Bénédicte LEVRAT pour diffusion aux autres membres du jury.

5. Les soutenances sont **inscrites au fur et à mesure des acceptations des lecteurs jusqu'à atteindre le nombre de places prévues**. Il peut arriver que, suite à un refus ou à des modifications qui réclameraient un travail trop long, une place se libère pour un nouvel auteur demandeur.

6. La **soutenance** de l'écrit professionnel est **publique** et se tient devant un jury. Les clients (en cours ou anciens) des soutenant(e)s ne sont pas admis.

7. Le **jury délibère** sur chacun des écrits professionnels et sur la **présentation** qui en a été faite, avec une décision parmi les suivantes :

- **Validation** en l'état.
- Demande de **reprise de l'écrit** en vue d'une validation différée. Dans ce cas, l'écrit retravaillé est de nouveau examiné par un à trois membres du jury, selon l'ampleur de la modification.
- Demande d'une **nouvelle présentation** sur le même écrit. Dans ce cas, la date est convenue et au plus tard lors de la session suivante.
- **Non validation** quand l'écrit insuffisant n'a pas été suppléé par la soutenance, ce qui conduit à renouveler la démarche.

8. Les **résultats** sont envoyés par mail aux auteurs postulant, dans les deux jours ouvrés suivant la soutenance.

9. Quand la validation de l'écrit professionnel est prononcée, sa **version définitive** est remise à Bénédicte LEVRAT sous forme d'un fichier Word.

10. Tout **écrit professionnel**, devient alors accessible via l'« espace réservé » par une mise en lien avec son auteur aux étudiants en cycle 2, cycle 3 et anciens étudiants. Avec l'accord du Jury et de l'auteur, certains écrits sont autorisés à la diffusion et peuvent être téléchargés directement dans l'« espace réservé » du site internet de l'EPG.

Critères de validation de l'écrit professionnel

L'ensemble des critères est récapitulé dans la "FICHE 2 : MEMENTO - Les critères à vérifier" en fin de cette note à remplir par l'auteur et à remettre en même temps que son écrit.

L'écrit professionnel se situe impérativement dans le cadre de la **Gestalt-thérapie** et témoigne de la pratique professionnelle de son auteur. Parfois cet écrit est une contribution professionnelle à la réflexion de la communauté gestaltiste.

Il doit avoir **direction** et **cohérence**, avec des affirmations, constats ou hypothèses étayés, des références et des citations explicites.

Il peut comporter des **éléments autobiographiques** au service de la problématique traitée.

L'écrit professionnel doit permettre au lecteur de comprendre et montrer comment l'auteur se sert des **notions gestaltistes** dans sa façon de penser, d'être et d'intervenir dans sa pratique professionnelle. Il ne s'agit pas d'exposer des concepts de Gestalt-Thérapie connus mais de les utiliser dans une réflexion clinique.



Le jury demande aux auteurs d'être particulièrement attentifs à leur **engagement de confidentialité**, qui impose bien plus que de changer les prénoms pour préserver le client cité d'être reconnu. L'auteur peut créer un cas clinique à partir de plusieurs clients si cela permet de brouiller la reconnaissance de leur identité.

Remarques

- Le lecteur gestaltiste dont la première mission est d'autoriser ou non la présentation en soutenance, suggère ou demande certaines améliorations. Toutefois, il n'est pas un tuteur et sa vocation n'est pas d'accompagner à l'élaboration de l'écrit. L'EPG peut mettre à disposition une liste de personnes qui se proposent comme soutien pour cette étape. L'auteur a tout intérêt à recourir à ses proches et collègues.
 - Le fait qu'un écrit ait été publié dans une quelconque revue ou dans un livre ne garantit aucunement sa validation en tant qu'écrit professionnel de troisième cycle, les critères différents n'ayant pas la même vocation.
-

Guide et critères pour la soutenance

Chaque auteur dispose de **45mn**, présentation et questions du jury comprises, ce qui impose de préparer une présentation synthétique de **20 mn** pour permettre questions et remarques du jury et du public. Tout besoin de matériel est à communiquer à Pierre-Yves (pierreyves.laurans@epg-gestalt.fr) au minimum 1 semaine avant la date de la soutenance.

La soutenance est publique. Il est possible d'y inviter vos collègues et proches. Les clients du soutenant ne sont pas admis. Demander à une personne de prendre des notes permet de tirer profit des retours. Aucun enregistrement n'est autorisé.

La soutenance doit :

- présenter l'écrit et y faire référence, sans bien sûr viser l'exhaustivité,
- donner accès à ses élaborations théoriques,
- exposer la pratique professionnelle de la gestalt thérapie

Si une expérimentation ou une démonstration est envisagée, elle doit être très courte de manière à ne pas compromettre les objectifs précités.

Quelques règles pour la première de couverture

Un en-tête comprenant :

- Prénom NOM
- Mail, téléphone

Au centre

- Titre de l'écrit
- Sous-titre : Écrit professionnel de fin de 3^e cycle

Pied de page

- École Parisienne de gestalt, année de la soutenance



Quelques règles pour la bibliographie

La bibliographie reprend TOUTES les parutions citées : articles et livres.

Dans le corps du texte

Mettre simplement entre parenthèses le nom de l'auteur (en minuscules) suivi de l'année de publication, et si possible de la page (Perls, 1942, page x).

« *La concentration idéale est un processus harmonieux de coopération consciente et inconsciente.* » (Perls, 1942) ;
« *Le concept d'awareness est à la fois un des concepts les plus mal interprétés et les plus importants dans notre approche* » (Margherita Spagnuolo-Lobb, en ligne, 2011).

A la fin du texte

La bibliographie générale doit reprendre toutes les parutions citées : articles et livres.

- Les AUTEURS sont écrits en majuscules, classés par ordre alphabétique.
- Le titre des articles est en caractères normaux et le titre des livres ou des revues est en italiques.
- La date de l'édition est indiquée.

- CANONNE Eric (2012), De la relation malmenée à la régulation affective, *in revue Gestalt n° 41, 2012, SFG, Paris, p. 81-94.*
- PERLS Frederick (1942), *Le Moi, la Faim et l'Agressivité. Tchou éditeur, Paris, 1978*
- SPAGNUOLO-LOBB Margherita, L'awareness dans la pratique post-moderne de la Gestalt-thérapie, (en ligne, consulté le 8 octobre 2011), disponible sur le site <http://www.cairn.info/revue-gestalt-2004-2-page-41.htm>



FICHE 1

Présenter une problématique en vue de soutenir l'article de troisième cycle

Quand, comment le rédiger et à qui présenter votre projet d'article ?

Quand

Cet écrit doit faire une page dactylographiée et il doit nous parvenir 12 mois avant la date choisie par vous pour soutenir votre travail.

Ce qu'il doit comporter

- **Un thème de travail** né d'une phase exploratoire de recherche de données. Ce thème vous pose question et vous voulez qu'il vous invite à l'occasion de la rédaction de votre article, à réfléchir sur votre clinique, à problématiser, à formuler des hypothèses de travail, à concevoir des réponses...
- **Un questionnement** que vous avez à propos de votre clinique et qui soutient le thème de travail sur lequel vous aller penser, élaborer et rédiger. C'est ce questionnement tiré de votre clinique et de votre phase exploratoire de recherches de données qui servira de fil conducteur à la rédaction de votre article. C'est ce qu'on nomme aussi une problématique. Celle-ci est précise, concise, elle pose un cadre limitant le thème et donne à voir sous quel angle ce dernier sera abordé.
- **Des concepts et auteurs gestaltistes et non gestaltistes** sur lesquels vous allez vous appuyer pour soutenir votre réflexion.
- La ou les **vignette(s) clinique(s)** sur laquelle (lesquelles) vous allez vous appuyer.
- Un titre provisoire
- **Les mots clefs** qui vont guider votre réflexion, votre travail d'étude clinique.

À qui l'adresser

Cette page dactylographiée doit être adressée à Armelle Fresnais : acfresnais@free.fr et à Bénédicte Levrat : benedicte.levrat@epg-gestalt.fr

Armelle vous donnera son feu vert pour poursuivre votre travail de réflexion et de rédaction.

Bénédicte enregistrera le titre (provisoire ou définitif) de votre article et la date de soutenance.



FICHE 2

MEMENTO - Les critères à vérifier

Cette grille doit être remplie et nous parvenir en même temps que votre Écrit Professionnel. Les destinataires sont :

Armelle : acfresnais@free.fr

et Bénédicte : benedicte.levrat@epg-gestalt.fr

N°	Critères à vérifier	Oui/Non	Commentaire éventuel ou réponse
Auteur			
A0	Page de garde : Prénom NOM, mail et n° de téléphone (se référer à la notice pour la page de garde).		
A1	Date d'entrée en troisième cycle.		
A2	Date du dernier stage effectué à l'EPG.		
A3	Nombre de journées de formation C3 effectuées à l'EPG à la date prévue de la soutenance.		
A4	Nombre d'heures de pratique professionnelle de la Gestalt-Thérapie à la date prévue de la soutenance.		
Fond			
F1	L'écrit permet de percevoir la qualité de votre pratique professionnelle actuelle de la Gestalt-Thérapie. Il présente des éléments cliniques.		
F2	L'écrit présente une réflexion sur un concept gestaltiste, une étude de cas, un angle de recherche, une problématique clinique vue sous l'angle du GT, voire une expérience particulière... (préciser).		
F3	L' introduction comprend : <ul style="list-style-type: none">• Présentation du thème• Problématisation : Quel est l'objet de mon travail clinique ? Quel est mon questionnement ? le fil conducteur de ma réflexion clinique ? sur quels auteurs et concepts je m'appuie ? Qu'est-ce que je cherche à comprendre, résoudre, trouver, éclairer... ?• Lignes directrices du plan.		
F4	Il est fait référence à des éléments de la théorie de la Gestalt et à ses concepts en lien avec le travail clinique, le thème choisi, votre questionnement et problématisation.		
F5	La conclusion est en rapport avec la problématique posée en introduction.		
F6	La conclusion expose les réponses, les solutions provisoires, les pistes de travail, les compréhensions, les liens... Elle ouvre aussi sur d'autres perspectives de travail, de réflexions ou de stratégies thérapeutiques ... Elle peut enfin évoquer un approfondissement à travailler sous l'angle d'une recherche ultérieure.		



N°	Critères à vérifier	Oui/Non	Commentaire éventuel ou réponse
Forme			
X1	Entre 20 000 et 30 000 caractères MAXIMUM espaces compris, hors résumé et bibliographie.		<i>Préciser le nombre de caractères</i>
X2	Vérifier qu'il ne reste pas d' acronymes ou dénominations spécifiques ou internes à l'EPG ;		
X3	Vérifier que les pages sont numérotées ;		
X4	Vérifier que le sommaire ou le plan qui est demandé est présent et non compté dans le volume.		
X5	Vérifier que l' orthographe et la grammaire ont fait l'objet de corrections ainsi que la ponctuation.		
X6	Vérifier que la concordance des temps doit être assurée.		
X7	Vérifier que la bibliographie est présente et respecte les règles de présentation.		
X8	Vérifier que le résumé compte moins de 600 caractères et qu'il est placé à la fin du document.		
X9	S'il y a des citations dans le corps du texte, le nom de l'auteur, l'année et le numéro de la page doivent être référencés.		
X10	Les clients mentionnés ne peuvent être reconnus.		
X11	Enfin, il est fortement conseillé de se faire relire par un tiers en vue de corriger fautes d'orthographe, coquilles, lapsus, etc.		



FICHE 3 : Rôle et attributions du lecteur final

Qu'est-ce qu'un lecteur final ?

C'est un gestalt-thérapeute connu de notre École. Son rôle est de lire votre article lorsque celui-ci, selon vous, est terminé. Par conséquent, le lecteur final ne vous accompagne pas dans l'élaboration et la rédaction de votre article. Il est là pour vous aider à finaliser ce dernier en vue de le soutenir.

Pour ce faire,

Vous serez amené à nous envoyer (Armelle : acfresnais@free.fr et Bénédicte : benedicte.levrat@epg-gestalt.fr) **votre article 5 à 6 mois avant sa date de soutenance** pour que nous l'adressions au lecteur final.

Ce dernier le lira une première fois et il vous fera des retours avant le 15 avril pour une soutenance en juin et avant le 15 septembre pour une soutenance en décembre, pour vous aider à peaufiner une question, un concept, l'écriture d'un passage, à éluder des raisonnements souterrains, à vérifier la pensée d'un auteur en lien avec votre écrit, à réorganiser la présentation de votre plan si nécessaire, etc. Il annotera votre travail et vous découvrirez à sa lecture les points à améliorer et à retravailler.

Ainsi, **le lecteur final est-il un guidant. Il vous interpelle, vous questionne, il vous suit dans l'écriture de la présentation finale de votre écrit professionnel.** Si vous souhaitez être accompagné dans l'élaboration de votre réflexion clinique, nous vous invitons à vous rapprocher de tiers qui seront des accompagnants et à suivre aussi le stage « Atelier d'Aide à l'Écrit Professionnel (code : AEP) »

Après sa première lecture, vous serez donc amené à retravailler et **à lui adresser une deuxième fois votre article qu'il lira à nouveau.** Au cours de cette deuxième lecture, **le lecteur final peut soit accepter votre écrit en l'état ou bien vous conseiller de le présenter à une prochaine session afin de poursuivre votre réflexion et cheminement.** Il s'agit là de son avis, vous pouvez le suivre ou ne pas le suivre. S'il vous invite à présenter votre article, rappelez-vous qu'il ne s'agit pas d'une validation écrite de celui-ci. En vous disant de présenter votre article, il vous donne seulement son aval, il ne valide nullement l'écrit. Seul le jury valide écrit et présentation orale.

Enfin, c'est votre lecteur final qui se chargera d'envoyer votre écrit professionnel à l'EPG en vous donnant quelques recommandations pour votre soutenance orale.